

# DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE L'ANIMATION FOOD TRUCKS

Service Économie-emploi  
[économie-emploi@saint-medard-en-jalles.fr](mailto:économie-emploi@saint-medard-en-jalles.fr)  
Tél. : 05 56 70 17 81

L'occupation du domaine public pour un commerce en Food truck est assujettie au paiement d'une redevance dont le montant est fixé annuellement par délibération du conseil municipal. Cette occupation est valable pour une durée de 3 mois consécutifs, renouvelable après demande écrite du demandeur.

## LE COMMERÇANT

Dénomination sociale .....  
Numéro de siret : .....  
Gérant : Nom ..... Prénom.....  
Adresse.....  
.....  
Ville : .....Code postal : .....  
E-mail : ..... Téléphone : .....

à l'honneur de solliciter de Monsieur le Maire de Saint-Médard-en-Jalles, l'autorisation d'occuper le domaine public de la Ville dans le cadre de l'animation Food trucks.

## DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

1<sup>re</sup> demande  Renouvellement

Présentation de l'activité : *(type de produits, approvisionnement, démarche environnementale...)*

## DESCRIPTIF DU MATÉRIEL UTILISÉ

Dimensions du véhicule (hauteur, largeur, longueur) : .....  
.....  
Surface totale occupée à ouverture : .....

Énergie utilisée :  Gaz  Énergie renouvelable  Groupe électrogène

*Le traitement des déchets n'est pas pris en charge par la Ville. Le commerçant s'engage à reprendre ses déchets et à en assurer le traitement.*

## VOS OBSERVATIONS

## DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DEMANDE

- Copie recto-verso de votre CNI.
- Copie de votre extrait Kbis datant de moins de 3 mois.
- Copie recto-verso de votre carte d'activité ambulante.
- Attestation d'assurance et de responsabilité civile en cours de validité.
- Récépissé de la déclaration d'existence auprès de la direction départementale de la Protection des populations – DDP.
- Attestation de formation à l'hygiène commerciale (HACCP).
- Photographies intérieures et extérieures du véhicule.
- Certificat de conformité des installations électriques du véhicule
- Carte et tarifs des produits à la vente.
- Copie des labels ou éventuelles certifications.
- Copie de la petite licence à emporter pour la vente de boissons alcoolisées du groupe 3.

Demande faite le .....

Signature obligatoire :